



**OFFICE D'INVESTISSEMENT DES RÉGIMES DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC  
(INVESTISSEMENTS PSP)**

**POLITIQUE SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

**Novembre 2017**

## **1 NOTRE MISSION**

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP »)<sup>1</sup> est l'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des caisses de retraite au Canada. Nous sommes une société d'État canadienne qui investit des fonds pour les régimes de retraite de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Force de réserve.

Investissements PSP a pour mission de gérer les fonds des régimes de pensions qui nous sont transférés par le gouvernement du Canada dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires, et de maximiser le rendement en évitant des risques de perte indus.

Notre politique sur l'investissement responsable (la « politique ») fait partie intégrante de notre stratégie globale d'investissement responsable et a été revue et approuvée par notre conseil d'administration. La présente politique énonce notre approche quant à la façon dont nous intégrons les facteurs relatifs à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance (« ESG ») dans notre processus d'investissement et la manière dont nous assurons une gestion dynamique des actifs qui nous appartiennent.

## **2 NOS CONVICTIONS ET NOTRE PHILOSOPHIE**

Chez investissements PSP, l'investissement responsable est conforme à notre mandat d'investissement et à notre approche du portefeuille global. En tant qu'investisseur à long terme, nous avons l'obligation fiduciaire d'aborder de façon proactive les risques et les opportunités ESG dans le cadre de notre stratégie de placement afin de créer une valeur durable à long terme pour nos cotisants et nos bénéficiaires.

Notre philosophie d'investissement responsable repose sur la conviction qu'un conseil d'administration hautement performant et une bonne gouvernance sont les fondements de pratiques commerciales responsables. Un conseil d'administration de taille adéquate et bien diversifié, doté d'un juste équilibre entre les compétences, l'expertise et l'indépendance de ses membres, est essentiel au succès à long terme d'une société. C'est au conseil d'administration qu'il incombe en dernier ressort de superviser la stratégie de la société et cette surveillance exige une compréhension complète de l'impact que les facteurs ESG peuvent avoir sur la compétitivité, le profil de risque, la résilience et, en définitive, la viabilité à long terme d'une société. D'après notre expérience, une gouvernance solide, y compris la façon dont sont gérés les facteurs relatifs à l'environnement et à la responsabilité sociale, découle du leadership et de la surveillance efficaces de la part du conseil.

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, *nous*, *notre* et *nos* désignent Investissements PSP.

## Importance des facteurs ESG

Une bonne gouvernance et une gestion efficace des facteurs relatifs à l'environnement et à la responsabilité sociale augmentent la probabilité qu'une société obtienne de bons résultats à long terme tout en gérant les risques et en tirant parti des opportunités.

Notre définition du succès va au-delà des considérations financières. En tant qu'investisseur à long terme, nous abordons de façon proactive les facteurs suivants dans le cadre de notre stratégie de placement :

- Les facteurs liés à l'environnement ont trait à l'impact des activités d'une société sur l'écosystème et aux impacts de l'écosystème sur la société. Les changements climatiques, l'utilisation de l'eau, les impacts sur la biodiversité, ainsi que la gestion de la pollution et des déchets en sont quelques exemples. La performance environnementale est souvent évaluée en fonction de l'impact des activités d'une société sur le milieu naturel ainsi que des pratiques adoptées pour limiter cet impact.
- Les facteurs liés à la responsabilité sociale concernent l'impact d'une entreprise sur une collectivité ou sur l'ensemble de la société ainsi que l'impact de la collectivité ou de l'ensemble de la société sur l'entreprise. Les droits des travailleurs, les pratiques en milieu de travail, les droits de la personne, l'acceptabilité sociale, la sécurité des produits, la gestion de la chaîne d'approvisionnement de même que la sécurité des données et la protection de la vie privée en sont des exemples.
- Les facteurs liés à la gouvernance permettent d'évaluer la façon dont les sociétés sont gouvernées, comme la composition du conseil d'administration, y compris les compétences, la diversité et l'indépendance de ses membres; la rémunération des membres de la haute direction, et l'éthique commerciale, notamment les programmes de lutte contre la corruption et les programmes de dénonciation.

## La communication d'information : la clé d'une prise de décision éclairée

Nous croyons que la communication d'une information significative sur les risques, les stratégies, les pratiques et la performance ESG permet aux investisseurs de prendre des décisions de placement éclairées. En tant qu'investisseur, nous devons pouvoir compter sur des renseignements cohérents, comparables et de grande qualité afin d'évaluer avec exactitude la façon dont une société gère ses occasions et ses risques ESG importants. Nous préconisons la communication standardisée de renseignements sur les facteurs ESG importants selon des cadres d'information universels et uniformes.

Nous appuyons plus particulièrement le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (le « GTDIF ») du Conseil de stabilité financière. Nous croyons que les changements climatiques font partie des principales tendances structurelles à long terme qui auront vraisemblablement une incidence importante sur les rendements et les risques liés aux placements, au sein de différents secteurs et régions

et dans diverses catégories d'actifs. Les recommandations du GTDIF visent à encourager les organisations à évaluer et à divulguer, dans leurs documents financiers annuels et dans le cadre de leurs processus de communication de l'information, les occasions et les risques liés au climat qui sont les plus pertinents pour leurs activités commerciales.

### **3 NOTRE APPROCHE**

L'approche en matière d'investissement responsable d'Investissements PSP est ancrée dans son engagement à agir dans l'intérêt de ses cotisants et de ses bénéficiaires en protégeant et en augmentant la valeur de ses placements à long terme. Nous cherchons à réduire le risque et à saisir la valeur en intégrant les facteurs ESG tout au long du processus de placement et dans toutes les catégories d'actifs. Nous nous efforçons de cerner les occasions et les risques ESG importants, c'est-à-dire ceux que nous jugeons susceptibles d'avoir un impact sur la capacité d'une société à créer ou à préserver une valeur financière à long terme. Les facteurs ESG pris en compte et leur importance relative varieront selon la société, le secteur d'activité et la région géographique. De plus, notre processus d'intégration peut varier selon la catégorie d'actifs et le type de placement.

Nous avons adopté une démarche pragmatique en matière d'investissement responsable. Cette approche est adaptée à l'environnement social et juridique local et aux impératifs commerciaux des sociétés dans lesquelles nous investissons. En tant qu'investisseur actif et engagé, nous attendons de ces sociétés non seulement qu'elles respectent les régimes juridiques et réglementaires qui leur sont applicables, mais aussi qu'elles adoptent des pratiques ESG qui contribuent à la performance financière à long terme.

### **4 NOS PLACEMENTS**

En tant qu'investisseur mondial, Investissements PSP effectue d'importants placements sur les marchés publics dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe et des obligations mondiales indexées à l'inflation. Les placements sur les marchés publics sont gérés à l'interne et à l'externe à l'aide d'une combinaison de stratégies actives de rendement absolu et de reproduction des indices. Nous exerçons également des activités d'investissement sur les marchés privés dans les domaines de l'immobilier, des placements privés, des infrastructures, des créances privées et des ressources naturelles. Les marchés privés offrent un large éventail de possibilités d'investissement dans des titres de capitaux propres et des titres de créance au moyen de placements directs, de plateformes, de co-investissements ou de placements dans des fonds. Ces placements sont gérés par des gestionnaires internes ou externes.

### Gestion interne

La détermination des facteurs ESG importants fait partie intégrante des processus d'analyse et de prise de décision que nous appliquons aux placements gérés à l'interne sur les marchés publics et privés. Ainsi, les occasions ou les risques ESG sont systématiquement repérés, évalués et examinés dans le cadre de la prise de décisions relatives aux placements. De l'investissement au dessaisissement, nous surveillons activement les facteurs ESG et nous engageons avec les sociétés un dialogue direct sur un large éventail de questions ESG afin d'améliorer leur performance quant aux facteurs ESG importants. Notre processus d'engagement actionnarial est décrit plus en détail à la rubrique 5.

### Gestion externe

Investissements PSP attribue des capitaux à des gestionnaires externes aux fins d'investissement sur les marchés publics et effectue une part importante de ses placements sur les marchés privés par l'entremise de fonds. Pour tous les mandats et les fonds gérés à l'externe, nous effectuons systématiquement une vérification diligente des pratiques ESG des gestionnaires externes et des commandités. Cette vérification permet de nous assurer que leur approche respective en matière d'intégration ESG est conforme à notre politique et à nos attentes. Grâce à un dialogue continu et au partage de pratiques exemplaires, nous encourageons ces partenaires à améliorer continuellement leur approche ESG.

## **5 ÊTRE UN INVESTISSEUR ENGAGÉ**

L'un de nos rôles en tant qu'investisseur consiste à gérer activement les actifs qui nous appartiennent. Nous collaborons régulièrement avec les sociétés de notre portefeuille et nos partenaires dans toutes les catégories d'actifs pour améliorer les pratiques ESG. Selon nous, ce dialogue continu favorise un comportement durable de la part des entreprises et améliore leur performance financière à long terme. De plus, dans le cas des sociétés ouvertes, nous exerçons nos droits de vote conformément à nos lignes directrices sur le vote par procuration, qui énoncent nos attentes en matière de gouvernance et de développement durable des sociétés dans lesquelles nous investissons.

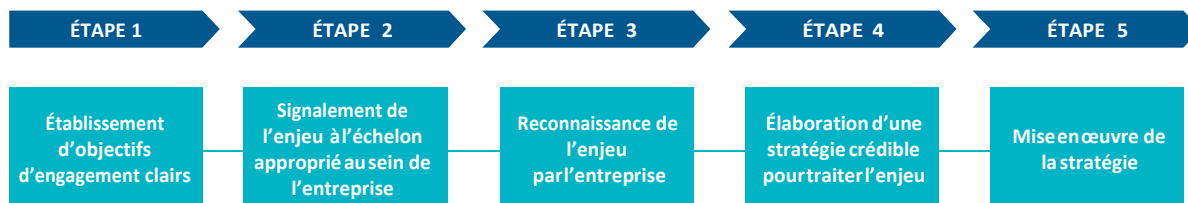
Notre approche en matière d'engagement actionnarial est adaptée au type de placement et varie selon qu'il s'agit de marchés publics ou de marchés privés. Cependant, notre objectif pour les deux types de marchés est le même : nous cherchons à encourager l'adoption de pratiques commerciales durables afin de protéger et d'accroître la valeur financière à long terme.

## Marchés publics

Notre décision d'entreprendre un dialogue avec certaines sociétés ouvertes repose sur un processus qui tient compte de facteurs tels que la capacité de création de valeur pour les actionnaires, les perspectives d'une interaction fructueuse et la pertinence des enjeux ESG. Dans bon nombre de cas, nous entreprenons une telle démarche parce que la société n'a pas fourni suffisamment de renseignements dans ses documents d'information, de sorte que nous ne pouvons pas évaluer pleinement la qualité de ses pratiques de gouvernance, y compris l'exposition aux facteurs relatifs à l'environnement et à la responsabilité sociale ainsi que la gestion de ces facteurs. Nous pouvons choisir de discuter avec des sociétés directement, par l'intermédiaire de fournisseurs de services ou en collaboration avec d'autres investisseurs. Si nous interagissons directement avec une société, nous préférons le faire en privé. L'intensité de nos échanges avec les sociétés varie selon les enjeux. Certaines interactions impliquent une ou deux réunions sur quelques mois; d'autres sont plus complexes et entraînent de nombreuses réunions avec les membres du conseil d'administration et de la haute direction pendant plusieurs années. Nous établissons nos objectifs d'interaction en fonction des questions qui nécessitent selon nous des changements de comportement. Souvent, plusieurs facteurs ESG doivent être pris en compte au sein d'une même société. Chacun d'entre eux peut nécessiter des approches et des niveaux d'interaction différents, ainsi que divers interlocuteurs.

Dans le cas de dialogues soutenus, nous utilisons une approche en cinq étapes pour encadrer le processus et évaluer son succès.

### **Processus d'engagement actionnarial en cinq étapes**



### *Vote par procuration*

Nous tirons parti de nos participations pour promouvoir de saines pratiques de gouvernance en exerçant nos droits de vote par procuration. Nos lignes directrices sur le vote par procuration traitent des questions de gouvernance et d'investissement responsable sur lesquelles nous pourrions être appelés à voter et énoncent les principes qui sous-tendent notre vote. Nous tenons dûment compte des principes de gouvernance lorsqu'il s'agit d'évaluer le bien-fondé d'une question et nous exerçons nos droits de vote en vue de maximiser la valeur des titres que nous détenons.

## Marchés privés

Pour les placements sur les marchés privés, nous tirons parti de notre accès direct aux sociétés en portefeuille. Nous surveillons régulièrement les actifs et nous interagissons directement avec les conseils et la direction au sujet des occasions et des risques ESG importants. Dans le cas de nos investissements directs, nous avons souvent un représentant au sein du conseil d'administration, ce qui nous permet d'influencer la gestion ESG de la société. En ce qui concerne les sociétés au conseil d'administration desquelles nous n'avons pas de représentants, nous travaillons en étroite collaboration avec les coactionnaires et entretenons un dialogue constructif avec la société afin d'encourager l'adoption de pratiques ESG exemplaires. Dans les deux cas, nous saisissons les occasions d'améliorer la performance ESG au fil du temps dans le but de protéger et d'accroître la valeur financière à long terme.

## **6 RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT**

Nous estimons qu'il est préférable d'échanger avec les sociétés plutôt que de sélectionner des actions ou des placements en vue de les exclure, car certaines sociétés voire des secteurs entiers pourraient ne pas être pris en considération aux fins d'investissement uniquement en raison de facteurs ESG.

Toutefois, dans certains cas, Investissements PSP peut s'abstenir volontairement d'investir dans des secteurs présentant des risques ESG accrus ou être légalement empêchée de le faire.

## **7 COLLABORER POUR SUSCITER DES CHANGEMENTS**

Investissements PSP collabore avec un certain nombre d'organisations pour appuyer les initiatives qui améliorent la qualité de l'information et des pratiques ESG. Elle considère l'investissement responsable comme un engagement à respecter des principes et à collaborer avec des pairs pour soutenir des marchés des capitaux robustes et dynamiques. Nous favorisons des pratiques de gouvernance saines, une information ESG significative, des conseils d'administration et des sociétés efficaces, une bonne politique publique et des marchés des capitaux durables. Dans le cadre de notre engagement, nous sommes fiers d'établir des partenariats avec nos pairs, nos partenaires d'investissement, les associations sectorielles, les organismes de réglementation et les instances de normalisation.

## **8 TRANSPARENCE ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Tout comme nous nous attendons à ce que les sociétés dans lesquelles nous investissons et nos partenaires fassent preuve de transparence et fournissent de l'information significative, nous nous engageons à fournir de l'information sur notre performance et nos activités d'investissement responsable.

Nous rendons régulièrement compte à l'interne de nos activités d'investissement responsable à notre comité de gouvernance et à notre conseil d'administration. Nous rendons également compte publiquement de nos activités d'investissement responsable au moyen de notre

rapport sur l'investissement responsable et de mises à jour sur notre site Web. Nos lignes directrices sur le vote par procuration et nos dossiers de vote par procuration sont également disponibles sur notre site Web.

Enfin, en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies, nous rendons aussi compte de nos activités au moyen du processus annuel d'évaluation et de déclaration qui y est prévu.

## **9 NOUS SOMMES À L'ÉCOUTE**

La présente politique sera révisée tous les deux ans, ou plus fréquemment au besoin, afin de refléter l'évolution de nos normes et pratiques en matière d'investissement responsable. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions sur notre politique sur l'investissement responsable. N'hésitez pas à communiquer avec nous à [investissementresponsable@investpsp.ca](mailto:investissementresponsable@investpsp.ca).